



ANNALES
OFFICIELLES
2014

CONCOURS
ECRICOME
PREPA

ÉPREUVE ÉCRITE
ÉPREUVE SPÉCIFIQUE
OPTION ÉCONOMIQUE

■ **Analyse économique**
et historique des sociétés contemporaines



ECRICOME
VISER PLUS HAUT

www.ecricome.org

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

L'enseignement d'analyse économique et historique des sociétés contemporaines a pour objet l'étude des principaux phénomènes économiques et sociaux aux XIX^e et XX^e siècles. Cette matière se situe dans la continuité des enseignements de la série économique et sociale du baccalauréat général. Elle est caractérisée par l'interdisciplinarité entre l'analyse économique, l'histoire et la sociologie. Elle se démarque de l'enseignement universitaire spécialisé. L'épreuve du concours exige des candidats une certaine rigueur dans la définition des concepts et une démarche synthétique amenant à confronter l'analyse économique et sociale aux données de l'histoire des deux derniers siècles.

L'AEHSC a pour objectif de donner aux étudiants des instruments d'analyse et de compréhension du monde contemporain. Les candidats doivent être capables de proposer une réflexion personnelle et argumentée sur les questions proposées. Le jury attend un argumentaire bien construit et un choix de références appropriées tant sur le plan théorique que factuel. Jamais la correction des copies ne sanctionne les opinions exprimées. En revanche il est important que les candidats s'efforcent de faire une démonstration : ils doivent donc utiliser les arguments pour prouver pourquoi ils peuvent aboutir à la conclusion qu'ils ont choisie.

L'épreuve est composée de deux sujets proposés au choix des candidats. Le sujet choisi doit être traité sous forme de dissertation. Les sujets peuvent couvrir en totalité ou en partie le champ historique du programme, voire se limiter à une période récente. Ils ne correspondent jamais à une question de cours et offrent toujours la possibilité de développer une « réflexion autonome ». La dissertation consiste dans un premier temps à explorer les enjeux de la question et à en définir soigneusement les contours. Ensuite il conviendra de démontrer deux (ou trois) idées directrices en employant des arguments appuyés sur des références théoriques adéquates et des exemples historiques précis et diversifiés. Des transitions rédigées et claires doivent permettre au lecteur de se situer au cours de la démonstration : les candidats qui souhaitent ajouter des titres dans leur copie - ce qui n'est pas demandé - ne doivent pas pour autant oublier de rédiger les transitions nécessaires entre parties et sous parties. La taille des introductions ne doit pas être démesurée, mais les candidats doivent prendre soin de bien définir les notions essentielles du sujet dès l'introduction pour éviter les exposés hors sujet par la suite. Enfin il conviendra de ne pas négliger la conclusion qui doit à la fois prendre position relativement à la question posée et ouvrir des perspectives.

SUJET

■ Sujet N°1

A la lumière de l'histoire et de l'analyse économiques, vous vous demanderez s'il est possible d'évaluer l'efficacité des dépenses publiques.

■ Sujet N°2

Depuis le XIXe siècle, la réussite des pays émergents s'explique-t-elle principalement par leurs dotations factorielles ?

2485 candidats ont composé sur ces deux sujets.

Le choix des candidat a été assez équilibré puisque 47% des candidats ont choisi le premier sujet et 53% le second sujet ; cela peut sembler quelque peu surprenant puisque le premier sujet s'est révélé plus difficile que le second, car il a été moins bien compris.

La moyenne générale des deux sujets s'élève à 10,48 et l'écart-type s'établit à 4,23.

Les jurys ayant tenu compte de la difficulté inégale des sujets dans leur notation, la moyenne pour le premier sujet est de 10,11, et celle pour le second sujet est de 10,82 ; les écarts types sont respectivement de 4,3 et 4,1. Pour le premier sujet 17,7% des candidats ont obtenu une note strictement supérieure à 16 ; et 15,3% des candidats ont obtenu une note strictement supérieure à 16 grâce au second sujet.

CORRIGÉ

■ Sujet N° 1

A la lumière de l'histoire et de l'analyse économiques, vous vous demanderez s'il est possible d'évaluer l'efficacité des dépenses publiques.

Analyse du sujet

Ce sujet devait obliger les candidats à réfléchir aux différents objectifs des dépenses publiques, plutôt que de se contenter du cliché « il ne faut pas plus d'Etat, mais mieux d'Etat ». En 1987, dans *État moderne, État modeste*, Crozier proposait d'évaluer les politiques publiques en ne cherchant plus seulement à mettre en adéquation les objectifs poursuivis et les moyens utilisés pour cela, mais en vérifiant que les moyens employés conduisaient aux résultats attendus : c'est de la possibilité de réaliser ce programme que devaient traiter les copies. Le sujet demande en effet de discuter de l'adéquation entre les objectifs

que se donnent les administrations publiques, lorsqu'elles décident de mettre en œuvre des dépenses, et les résultats auxquels devraient aboutir, et aboutissent ces dépenses ; la formulation « s'il est possible » invitait les candidats à montrer qu'évaluer cette efficacité n'est pas toujours possible, même s'il est jugé souhaitable de le tenter. Et il convenait bien sûr de se demander en quoi pouvait constituer cette évaluation dans des situations où elle semblait possible. Lorsqu'une dépense publique est réalisée, et que l'objectif qu'elle visait est atteint, pour évaluer son efficacité, il faut encore vérifier que cet objectif a bien été atteint grâce à la dépense engagée plutôt que grâce à un faisceau de circonstances extérieures, aux conséquences heureuses.

Parmi les dépenses publiques, les candidats pouvaient traiter des politiques économiques (de dépenses budgétaires, d'emploi, d'innovation par exemple), des dépenses de la protection sociale, de l'Etat central dans ses fonctions régaliennes notamment. Mais les politiques devaient évidemment se borner à celles qui mettent à contribution le budget public. L'expression « dépenses publiques » invitait à intégrer tout type d'institutions publiques (régionales, nationales ou supranationales.)

Le sujet ne consistait toutefois pas à discuter de la pertinence des interventions des institutions publiques en général mais bien de leur évaluation ; il ne consistait pas non plus à s'interroger sur leur légitimité en soi ; les candidats qui se sont contentés de réciter des arguments favorables ou défavorables aux interventions économiques publiques n'ont pas correctement interprété le sujet.

Ces dernières années, de nombreux colloques et ouvrages ont été consacrés à l'évaluation des politiques publiques. Cela accompagne des réformes importantes dans la construction du budget des administrations publiques. En France, par exemple, depuis 2001, la loi organique relative aux lois de finance a pour but d'établir le budget des administrations publiques dans une perspective de résultats et non pas simplement en définissant des moyens de financement de telles ou telles activités publiques. De plus, depuis 2008, la constitution prévoit que « la Cour des Comptes assiste le parlement dans le contrôle de l'action du gouvernement. Celle-ci assiste désormais le parlement et le gouvernement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances, de l'application des lois de financement de la sécurité sociale mais aussi dans l'évaluation des politiques publiques ». Ce type de réforme a été décidé en France alors que de nombreux pays avaient déjà engagé depuis les années 1990, comme dans le célèbre cas suédois, des réformes visant à évaluer l'efficacité de leurs dépenses publiques. Si les candidats ne sont pas obligés de connaître l'ensemble des réformes engagées, il serait pertinent qu'ils sachent qu'elles existent, et donc qu'ils soient capables de s'interroger sur la manière dont sont évaluées les décisions budgétaires.

La formulation du sujet amenait tout d'abord à se demander si les conséquences des dépenses publiques sont toutes évaluables, et il était normal de constater que toutes ne le sont pas forcément. Des dépenses destinées à remplir les fonctions régaliennes doivent par exemple assurer la sécurité des biens et des personnes : l'idéal est ici d'éviter les atteintes à la sécurité, intérieure ou extérieure, donc les dépenses ont pour objectif que des événements tels que guerres, crimes ou délits ne se produisent pas, si bien que le niveau des dépenses qui permettrait d'atteindre une situation de sécurité idéale pourrait être systématiquement considéré comme trop élevé, puisque les phénomènes contre lesquels les dépenses sont effectuées ne se manifesteraient plus, ou presque plus. Généralement, lorsque l'objectif d'une

dépense publique est de produire un bien collectif pur, ni rival, ni exclusif, il est impossible d'évaluer l'importance de la demande pour ce bien collectif, et le montant de dépenses consacré à la production d'un tel bien peut faire l'objet d'un débat démocratique. Mais les résultats attendus de sa production ne sont pas vraiment évaluables, en tous cas en termes quantitatifs (pour reprendre l'exemple canonique de bien collectif, comment définir l'intensité souhaitable d'éclairage public? Et même comment mesurer les externalités négatives dues à la pollution lumineuse d'un éclairage intense ?)

L'existence d'externalités, négatives ou positives, dont la quantification est toujours difficile est une raison supplémentaire de trouver complexe, voire impossible l'évaluation de l'efficacité des dépenses publiques, puisque celles-ci ont souvent pour but de limiter des externalités négatives, ou de stimuler l'apparition d'externalités positives : l'évaluation de l'efficacité des dépenses dépend beaucoup de la valeur attribuée aux externalités en vue desquelles les dépenses sont réalisées. Par ailleurs, la quantification de la production des services publics à leur coût pose bien évidemment des problèmes d'évaluation de leur efficacité. Enfin, les candidats pouvaient s'interroger sur le calcul du multiplicateur de dépenses publiques, qui devrait permettre de mesurer l'efficacité des dépenses publiques en termes d'accroissement de la production ; les candidats devraient savoir que le montant du multiplicateur a donné lieu à des débats théoriques, et que la mesure empirique d'un multiplicateur a posteriori ne correspond pas toujours à son estimation a priori : c'est ce qu'ont montré par exemple les erreurs d'estimation du multiplicateur budgétaire mises en lumière à l'occasion de la politique récessive de la zone euro.

Malgré les difficultés précédentes, il fallait aussi montrer qu'il est, dans certains cas, possible de faire des évaluations de l'efficacité des dépenses publiques, et il fallait alors discuter de ce qui permet de mesurer cette efficacité : le candidat était donc amené à distinguer les effets à court terme et à long terme des dépenses publiques, à réfléchir aux multiples conséquences, parfois contradictoires, d'une dépense publique. La multiplicité des objectifs poursuivis par les dépenses publiques recouvre la diversité des fonctions économiques de l'État, ce qui relève de la question de cours : les dépenses publiques peuvent être destinées à produire des biens ou des services afin de pallier structurellement des défaillances des marchés, ou destinées à soutenir à court terme certaines activités économiques, ou destinées à redistribuer les richesses. Se demander si un type de dépenses publiques est efficace, c'est donc chercher à savoir si l'objectif spécifique qui lui est dévolu est bien atteint, tout en s'inquiétant de ses effets collatéraux sur d'autres objectifs affectés à d'autres dépenses. Il était important de distinguer les politiques conjoncturelles des politiques structurelles, et de montrer que les objectifs d'une dépense publique peuvent être définis à court terme, tout en entraînant des effets de moyen et long terme dont il convient de tenir compte dans la mesure où l'administration publique a la possibilité de les anticiper. Des notions telles que les effets d'aubaine, les externalités, l'aléa moral pouvaient bien sûr être mobilisées pour étoffer la discussion.

Pour qu'une évaluation soit possible, mieux vaut que les dépenses publiques aient des objectifs assez précisément ciblés, sinon il est toujours possible de considérer que, parmi les nombreuses conséquences imputables aux dépenses, certaines sont suffisamment importantes pour justifier la poursuite des dépenses, même si tous les résultats attendus ne sont pas présents. Évaluer l'efficacité d'une dépense publique ne signifie pas, le plus souvent, disposer d'un seul indicateur simple de résultat : l'efficacité de la création d'emplois à l'aide

de dépenses publiques ne se réduit pas à la diminution du nombre de chômeurs, dont les étudiants doivent se rappeler qu'elle n'est pas simplement égale au nombre d'emplois créés, mais peut aussi dépendre des changements d'états d'esprit qui suivent de telles mesures (et il est alors difficile de démêler ce qui relève de l'augmentation de l'assistantat ou de l'amélioration de l'optimisme général d'une population).

S'il est difficile d'évaluer l'efficacité des dépenses publiques, c'est encore parce que, lorsque les résultats espérés surviennent bien à la suite de la mise en œuvre de dépenses, cela peut aussi être imputable à des changements de la situation économique et sociale qui ne sont pas uniquement dus aux dépenses réalisées.

Les candidats doivent se rappeler que l'économie politique n'est pas toujours capable d'expérimenter pour vérifier que la dépense publique a bien été la seule, ou du moins la principale cause du résultat obtenu. Toutefois, de telles expérimentations sont tentées de plus en plus fréquemment, non seulement dans les pays développés (la France étant plutôt en retard) mais aussi dans les pays en développement, où la rareté des ressources publiques rend le souci de les dépenser efficacement particulièrement crucial : les travaux d'Esther Duflo résumés dans les deux tomes de *Lutter contre la pauvreté*, publiés en 2010, en donnent de multiples exemples. De même l'ouvrage de Marc Ferracci et Etienne Wasmer de 2011, *État moderne, État efficace*, rappelle l'importance des essais cliniques en politique économique, c'est-à-dire de situations où une dépense publique bénéficie à une partie de la population, désignée au hasard, tandis qu'une autre partie de la population, ne bénéficiant pas de la mesure, sert de groupe témoin. Le sujet permettait donc aux candidats de s'interroger sur la façon dont l'économie et les sciences sociales établissent des relations de causalité pour imputer tel ou tel effet à une mesure de dépenses publiques.

Les candidats pouvaient donc mettre en œuvre des connaissances variées, mais devaient savoir exposer clairement des débats sur l'évaluation des politiques de dépenses publiques ; ils devaient aussi illustrer leurs propos d'exemples historiques d'interventions publiques ayant entraîné des dépenses, en expliquant au nom de quels arguments ces expériences peuvent être jugées réussies ou pas. Le sujet devrait donc permettre de départager les candidats, sur leurs capacités à mobiliser leurs connaissances pour réfléchir.

Indications bibliographiques

Bénassy-Quéré A., Coeuré B., Jacquet P. et Pisani-Ferry J. *Politique économique*, De Boeck, 3e ed. , 2012

Rosanvallon P. *La crise de l'Etat providence*, Seuil, Points politique 1984

Crozier M. *Etat modeste, Etat moderne*, Points Seuil, 1987

Ferracci M. et Wasmer E. *État moderne, État efficace : évaluer les dépenses publiques pour sauvegarder le modèle français* Odile Jacob, 2011

Duflo E. *Lutter contre la pauvreté* (tomes 1 & 2), Seuil, La république des idées, 2010

■ Sujet N°2

Depuis le XIXe siècle, la réussite des pays émergents s'explique-t-elle principalement par leurs dotations factorielles ?

Analyse du sujet

Ce sujet est défini sur une période historique longue : cela devait amener le candidat à ne pas cantonner son étude aux pays émergents au sens strict, c'est-à-dire aux pays définis par l'expression de Goldman Sachs dans les années 1990 ; l'intitulé conduisait à étudier le cas de tous les pays qui, depuis le XIXe siècle, sont passés d'une situation de retard industriel, à une situation de croissance soutenue, régulière, et bénéfique pour la majorité de la population. Si l'expression « pays émergent » n'est pas définie officiellement, elle avait déjà été utilisée dans un sujet récemment donné par l'ESCP, et elle devait être interprétée au sens historique le plus large. Historiquement les candidats pouvaient donc s'appuyer notamment sur les exemples de l'Allemagne, les États-Unis, du Japon, voire de la Russie, à la fin du XIXe siècle, ou sur les exemples plus récents de pays asiatiques, de pays d'Amérique latine dont le Brésil, le Mexique ou le Chili, voire peut-être aujourd'hui de quelques pays d'Afrique, dont l'Afrique du Sud.

Le terme « réussite » nécessitait une réflexion de la part du candidat : une croissance du PIB prolongée pouvait certes être considérée comme symptôme de réussite économique, mais le terme « réussite » englobe aussi l'amélioration du niveau de vie de l'ensemble de la population, dont l'amélioration de l'état sanitaire, et l'accès de l'ensemble des personnes à la connaissance et à l'autonomie de décision. Il suppose aussi que le processus d'émergence débouche sur un développement prolongé, et ne repose pas sur une croissance éphémère.

Enfin l'expression « dotations factorielles » évoque bien entendu les facteurs de production, c'est à dire le travail et le capital, mais aussi les dotations en ressources naturelles ; pour discuter du sujet, les candidats doivent se rappeler qu'une dotation est ce qui est donné au départ à un pays, et se distingue des efforts réalisés dans ce pays pour améliorer la qualité desdites dotations lorsque cela est possible. Le candidat devait s'interroger sur le processus d'amélioration de ces dotations au cours de l'histoire des pays émergents.

Les informations dont disposaient les candidats pour traiter le sujet étaient donc vastes : il s'agissait d'examiner le rôle de l'accumulation des facteurs de production dans le processus de croissance, et surtout de développement, des pays ayant émergé au XIXe siècle, ou dans les dernières décennies, et pour la période récente, il amenait aussi à réfléchir à l'insertion des pays dans les processus d'échanges internationaux.

L'expression « dotations factorielles » renvoie aussi en effet aux théories de la spécialisation internationale, dont celle bien sûr de Heckscher, Ohlin et Samuelson, mais aussi celle de Ricardo, puisque les dotations naturelles peuvent jouer un rôle important dans la spécialisation ricardienne. Les candidats pouvaient discuter des atouts géographiques, comme l'accès aux voies de circulation, notamment maritimes, mais aussi de l'impact des dotations en ressources naturelles, ce dernier pouvant être très contrasté : si les mines de charbon ou de minerai ont favorisé l'émergence de l'Allemagne ou des États-Unis à la fin du XIXe siècle, les ressources minières ou pétrolières ont plus souvent été qualifiées de malédiction pour les pays en

développement, au point que, parmi les critères retenus pour considérer un pays comme émergent, la diversification des exportations et l'absence de spécialisation trop exclusive dans la production des produits primaires sont des éléments importants.

Il était donc facile aux candidats de rappeler qu'une spécialisation fondée sur des dotations exclusivement naturelles risquait d'engendrer de grands écarts de développement, et qu'il pouvait en être de même de spécialisations fondées sur des dotations en travail et capital, si les investissements ne sont pas suffisants pour améliorer celles-ci : la convergence du théorème Stolper Samuelson a peu de chances de réussir spontanément si certains pays réalisent des gains de productivité tandis que d'autres stagnent. Autrement dit les candidats devaient rappeler que les gains statiques de l'échange ne permettent pas d'émerger, s'ils ne s'accompagnent pas de gains dynamiques dus à l'amélioration des dotations factorielles. Il fallait donc montrer comment les pays qui ont émergé sont parvenus à transformer en cours d'émergence leurs dotations initiales en capitaux et en travail, grâce à des politiques encourageant l'accumulation du capital physique, mais aussi celle du capital humain. Du côté du travail, la question démographique malthusienne était utile pour montrer que la dotation en travail pouvait représenter un piège si elle n'était pas accompagnée d'une valorisation du capital humain.

Le sujet permettait donc aussi d'évoquer les différentes mesures quantitatives de l'apport des facteurs de production à la croissance : dans la mesure où les pays émergents sont des pays en situation de rattrapage de pays à la frontière technologique, les candidats pouvaient se demander ce qui dans leur croissance relevait de l'accumulation quantitative de facteurs de production ou de l'amélioration qualitative de ceux-ci, voire de l'amélioration de la combinaison de facteurs de production. Pour le capital, on pouvait introduire le débat sur le rôle de l'accumulation du capital dans la croissance économique et dans le rattrapage : modèles de Harrod et Domar, de Solow, de croissance endogène.

Dans cette même perspective, les candidats pouvaient montrer que les stratégies de développement pouvaient réussir effectivement à la suite d'une volonté de privilégier l'accumulation interne de capitaux (cf. le Japon de l'ère Meiji) ou, à la suite d'une ouverture aux capitaux internationaux pour pallier le manque d'épargne nationale (cf. la Chine contemporaine.) La discussion sur l'efficacité du processus d'accumulation du capital en fonction des voies choisies pouvait donner lieu à des analyses intéressantes. Les étudiants pouvaient montrer que les dotations factorielles ont été exploitées plus ou moins bien selon les stratégies mises en œuvre : extraverties (avec ou sans protectionnisme stratégique), introverties (industrialisation par substitution d'importations.) Les candidats devaient aussi montrer que les stratégies d'accumulation de facteurs de production nécessitent de faire évoluer non seulement le capital physique, mais aussi d'améliorer le capital humain, encore que l'augmentation des compétences de la main d'œuvre ne semble pas aussi cruciale à la fin du XIXe siècle ou au début du XXe siècle (aux États-Unis, les organisations du travail tayloriste et fordiste requièrent une augmentation des savoirs et des savoir-faire, apanage d'une poignée de salariés qualifiés, tandis que la grande majorité des travailleurs subissent une déqualification) qu'à la fin du XXe siècle ou au début du XXIe. Toutefois l'émergence de l'Allemagne à la fin du XIXe siècle a été stimulée par les compétences techniques de la main d'œuvre artisanale nombreuse, et l'abolition des corporations n'a pas empêché que les compétences techniques fassent l'objet d'une valorisation, et même qu'existe une politique de développement des formations techniques. Les politiques de formation des pays d'Asie telles

que le Japon dès la fin de la Seconde Guerre mondiale (la scolarisation obligatoire remonte même à l'ère Meiji), de la Corée du Sud depuis les années 1960 ou de la Chine depuis les années 1980 ont été particulièrement spectaculaires et ont montré une volonté d'améliorer fortement les dotations initiales en capital humain de ces pays, qui avaient été mises à mal pour des raisons historiques diverses. Il était donc intéressant de discuter des interactions entre les facteurs de production, compte tenu des dotations initiales, et des efforts qu'il fallait faire pour que le capital humain permette d'exploiter au mieux le capital physique, au bénéfice de l'ensemble de la population du pays.

De nombreux travaux, dont ceux des théoriciens de la croissance endogène, ou plus récemment de Philippe Aghion par exemple, montrent la différence d'impact des facteurs de production sur la croissance, selon qu'un pays est en train d'émerger, ou qu'il a atteint la frontière de production ; si l'accumulation extensive semble suffire pour un rattrapage, lorsqu'un pays achève d'émerger, pour poursuivre son développement, il doit mettre en œuvre du progrès technique qui assure le déplacement de la frontière de production, ce qui nécessite une amélioration considérable de son capital humain, et notamment une augmentation de l'accès à l'enseignement supérieur. Pour parvenir à passer à ce stade, les pays doivent être capables de développer des innovations au cours même de leur processus de développement, et doivent veiller à accumuler du capital humain pendant qu'ils sont en train d'émerger. La stratégie chinoise actuelle est par exemple fondée sur une accumulation rapide de capitaux, mais aussi sur des efforts de recherche considérables, notamment dans les secteurs agroalimentaires ou énergétiques.

Comme le suggère le terme « principalement », les candidats devaient donc montrer que l'émergence s'explique certes à partir des dotations factorielles préalables au développement ou évolutives au fil de l'émergence, mais aussi à partir de conditions d'un autre ordre, qui sont les bases de la réussite du développement : ces conditions sont sociales (dont l'existence d'une classe d'entrepreneurs par exemple) et institutionnelles : l'Etat est-il en mesure de faire respecter les droits de propriété ? Préserve-t-il la sécurité des personnes ? Évite-t-il le gaspillage des ressources lié à la corruption ? Est-il en mesure de faire respecter les décisions de justice ? Ou est-il capable de mobiliser et de faire évoluer la dotation factorielle lorsque le marché est défaillant ? C'est un aspect important et bien connu des thématiques du développement, et cela fait partie des conditions qui permettent d'émerger aussi bien que des critères qui permettent de parler de « réussite des pays. » Depuis les travaux de Douglass North sur l'importance des institutions dans le décollage économique, des économistes comme Hernando de Soto ont montré que la possibilité d'accumuler du capital dépend de la possibilité de définir rapidement, et légitimement, sans risque de contestations fréquentes, le droit de propriété sur la terre et les équipements de production ; d'après l'ouvrage d'Hernando de Soto, traduit en français en 2005, *Le mystère du capital*, les obstacles à la définition claire des droits de propriété sont une des principales causes du retard de développement du Pérou par exemple. Dans l'ouvrage *Nations et mondialisation*, publié en français en 2008, Dany Rodrik, qui appartient au même courant institutionnaliste que North et de Soto, considère que les pays dont la croissance a été la plus spectaculaire depuis les années 1990, comme la Chine ou l'Inde, ont accepté de s'insérer dans les échanges mondiaux en tenant compte de leurs caractéristiques nationales avec pragmatisme, en construisant des espaces politiques contrôlés leur permettant d'affronter l'ouverture internationale : la spécialisation internationale a été encadrée, complétée par des aides aux exportations, par

des productions confiées à des entreprises publiques ; les dotations factorielles des pays ont certes été la base sur laquelle les pays ont construit des juridictions qui leur sont propres, mais l'encadrement du développement par des administrations publiques pragmatiques semble plus probant à Rodrik que l'application des principes spontanés de spécialisation dans le cadre d'une libéralisation la plus complète possible des échanges internationaux, qui a été imposée à de nombreux pays d'Amérique latine depuis les années 1980, au prix d'une croissance instable, peu propice aux classes moyennes. De telles analyses s'appuient sur les outils néoclassiques pour souligner que les marchés ne fonctionnent pas spontanément, et que c'est leur encadrement, et la capacité à légitimer socialement les règles du jeu économique qui assurent des gains de productivité à partir des dotations factorielles initiales d'un pays émergent, et une amélioration générale de son niveau de vie.

Les candidats pouvaient donc trouver de nombreux exemples montrant la diversité des parcours d'amélioration des dotations factorielles d'un pays, pour traiter un sujet mobilisant des connaissances variées, nécessitant de bonnes références historiques et de la précision dans l'analyse.

Indications bibliographiques

Treillet S. *L'économie du développement : de Bandoeng à la mondialisation* Armand Colin, col. Cursus 2011

Problèmes économiques n°3080 : Les pays émergents La Documentation française, 6 janvier 2014

Brasseul J. *Histoire des faits économiques : de la Révolution industrielle à la première guerre mondiale* Armand Colin 2004

North D. *Le processus de développement économique*, Edition d'organisation, 2005

Rodrik D. *Nations et mondialisation : les stratégies de développement dans un monde mondialisé* La Découverte 2008

De Soto H. *Le mystère du capital : pourquoi le capitalisme triomphe en occident et échoue partout ailleurs* Flammarion, col. Champs Essais 2010

RAPPORT

■ Généralités sur les deux sujets

Comme les années précédentes, la très grande majorité des copies était écrite de façon lisible. Dans l'ensemble, les candidats se sont efforcés de respecter les formes normales d'une dissertation. Les copies présentaient bien une introduction, un plan apparent, et une conclusion. La grande majorité des candidats avait fait un effort de clarté de mise en page : c'est une très bonne chose. La syntaxe est le plus souvent convenable, ce qui est également une bonne nouvelle.

L'orthographe n'est pas sanctionnée en tant que telle, mais nous rappelons aux candidats qu'il est nécessaire de se relire, pour éviter de parsemer la copie de fautes diverses, qui ne peuvent pas donner une bonne impression au lecteur. Il serait souhaitable également de tenir compte de quelques règles typographiques simples : il ne faut pas mettre d'apostrophe à la fin d'une ligne, ni de virgule en début de ligne. Seuls les titres de livres doivent être soulignés.

L'abus d'anglicismes (les candidats apprécient beaucoup le mot « booster » par exemple) peut agacer certains lecteurs à la longue.

■ Remarques sur le sujet 1

Ce sujet a été souvent très mal interprété et il a été très difficile de trouver des copies correspondant aux attentes. L'ensemble des correcteurs considère que les candidats n'ont pas suffisamment tenu compte de l'énoncé du sujet et n'ont pas défini celui-ci correctement.

Beaucoup de candidats ont récité des connaissances sur l'efficacité de l'intervention publique et les critiques dont elle fait l'objet. Ils n'ont pas pris la peine de définir la notion de dépenses publiques et ont donc parlé des politiques économiques en général. Lorsque les candidats ont bien limité leurs propos aux dépenses publiques, ils n'ont presque jamais cherché à préciser que les dépenses publiques n'étaient pas seulement les dépenses de l'Etat, et ont négligé le rôle des collectivités territoriales ou des organismes de protection sociale.

Ils n'ont pas non plus cherché à définir la notion d'efficacité, si bien qu'il leur était impossible de véritablement traiter le sujet proposé. Si l'intitulé du sujet pouvait sembler complexe, puisqu'il fallait non seulement définir l'efficacité des dépenses publiques, mais aussi se demander s'il était possible d'évaluer celle-ci, les candidats auraient dû être capables de préciser dès l'introduction que l'efficacité d'une dépense publique consiste à atteindre les objectifs associés à cette dépense.

Enfin la question de l'évaluation n'a été que très peu prise en compte, et le sujet n'a donc été que rarement véritablement traité.

Les candidats doivent se rappeler que c'est dans l'introduction que la problématique du sujet doit être définie, et que tous les termes de celui-ci doivent avoir été analysés. Faute de respecter cette méthode, beaucoup de candidats ont eu une vision restreinte du sujet en limitant les objectifs des dépenses publiques à la relance conjoncturelle. Ils ont alors simplement discuté de l'efficacité des politiques de relance. Lorsqu'ils prenaient la peine de

se demander comment il était possible de juger de l'efficacité des politiques de relance, ils n'avaient qu'une vision partielle du sujet.

Plus fâcheux, lorsque les candidats évoquaient les dépenses publiques, beaucoup se contentaient d'énoncer des affirmations selon lesquelles certains auteurs considèrent que ces dépenses sont efficaces, tandis que d'autres considèrent qu'elles sont inefficaces, sans chercher à savoir sur quoi reposent les arguments desdits auteurs. Une telle attitude ne constitue pas une argumentation et ne peut convenir pour réaliser la démonstration attendue dans une dissertation. L'opposition entre keynésiens et libéraux à ce propos est souvent exposée de façon réductrice et caricaturale.

Lorsque les candidats veulent citer des références théoriques, ils ont souvent du mal à rédiger de façon suffisamment précise pour éviter les anachronismes ou les aberrations chronologiques : par exemple quelques candidats ont signalé que « Ricardo réfutait le multiplicateur keynésien », ce qui est admirable pour un auteur mort avant même la naissance de Keynes. L'abus du présent, ou du futur de narration, est à l'origine de multiples erreurs chronologiques : les candidats devraient y songer lorsqu'ils utilisent ces procédés stylistiques.

Quelques exemples de plans, choisis par les candidats

Aucun des plans ci-dessous ne recouvre l'ensemble des aspects du sujet, mais ils ont permis à leurs auteurs d'obtenir de bonnes notes.

PLAN N°1

1. L'efficacité des dépenses publiques ne peut pas être évaluée de manière quantitative.
2. Mais il est possible de montrer qu'elles sont efficaces si elles améliorent la qualité du développement d'un pays.

PLAN N° 2

1. L'efficacité des dépenses publiques est difficile à évaluer lorsque les dépenses ont pour objectifs de corriger des externalités, mais les dépenses sont alors efficaces par nature.
2. Il est possible d'essayer d'évaluer l'efficacité des dépenses publiques destinées à réguler la croissance en calculant des multiplicateurs.
3. En matière de redistribution l'efficacité des dépenses publiques s'évalue par des critères destinés à mesurer le consensus social et la confiance collective.

PLAN N° 3

1. L'efficacité des dépenses publiques est relative au cadre capitaliste dans lequel s'insère l'intervention de l'Etat, car elle dépend des objectifs sociaux.
2. L'efficacité des dépenses publiques ne s'évalue pas non plus de la même façon selon qu'elles ont des objectifs de court ou de long terme.

■ Remarques sur le sujet 2

Ce sujet a été globalement plus réussi que le sujet n°1. Toutefois les candidats ont souvent mal défini les termes de l'énoncé. Ils n'ont pas tenu compte du fait qu'il convenait de parler des pays émergents, et ont eu tendance à parler de l'ensemble des pays en développement, voire de l'ensemble des pays. La dimension historique du sujet les a sans doute gênés, car ils sont peu nombreux à avoir analysé des pays émergents de la fin du XIXe siècle. Lorsqu'ils ont évoqué le XIXe siècle, ils sont souvent considéré que la Grande-Bretagne était un pays émergent, ce qui est un abus dans la mesure où pour qu'un pays soit émergent, il faut qu'il existe au moins un pays en avance qui sert de référence. En ce qui concerne les dotations factorielles, elles ont souvent été réduites aux facteurs de production. Enfin plusieurs candidats ont oublié le terme « réussite » et se sont contentés de parler de croissance économique, sans vérifier si celle-ci suffisait à considérer que le pays avait réussi à se développer (donc notamment à offrir à sa population un accès à l'éducation, à fournir une protection sociale et à maintenir une cohésion sociale.)

Les connaissances historiques les candidats semblent souvent fragiles, surtout en ce qui concerne le XIXe siècle : par exemple plusieurs copies semblent mélanger les cas de la Chine et du Japon - et parfois même pour la période récente.

Les connaissances théoriques ne sont pas non plus toujours assez précises : les théories des spécialisation de Ricardo et d'Heckscher-Ohlin sont parfois confondues, et le théorème Stolper-Samuelson (ou HOS) est rarement maîtrisé. Ces théories sont parfois mentionnées pour elles-mêmes, sans chercher à faire le lien avec la problématique du sujet. En revanche quelques très bonnes copies contiennent même une présentation convenable du théorème de Rybczynski, et l'utilisent de façon pertinente pour traiter la question posée.

Quelques exemples de plans, choisis par les candidats

La majorité des candidats a choisi d'adopter le plan : « les dotations factorielles sont un élément de la réussite des pays émergents, mais elles ne sont pas le seul. » L'intitulé du sujet poussait certes à adopter un tel plan, mais il n'était peut-être pas le plus élaboré possible. En voici des variantes :

PLAN N° 1

1. Les dotations factorielles jouent un rôle initial,
2. mais elles n'ont pas le rôle principal car les stratégies de développement qui ont permis l'émergence étaient volontaristes,
3. surtout si l'on considère que la réussite des pays passe par des avancées sociales encore en devenir dans les pays émergents .

PLAN N°2

1. Le rôle des dotations factorielles dans le processus interne de croissance.
2. Le rôle de ces dotations dans l'insertion internationale des pays émergents doit nécessairement être modifié par une politique volontariste qui rendent attractifs les pays émergents et assure leur réussite en termes de développement.